



RAPPORT GENERAL

THEME :

REVUE DIAGNOSTIQUE DE L'IDENTIFICATION DE
LA POPULATION ET DU RECENSEMENT
ELECTORAL

LE 29 JANVIER 2009

SIEGE DE LA CNSI

Le Jeudi 29 janvier 2009 s'est tenu, au siège de la Commission Nationale de Supervision de l'Identification (CNSI), l'atelier de la CNSI sur la revue diagnostique de l'identification de la population et du recensement électoral.

L'atelier a enregistré la participation des autorités administratives, politiques ainsi que des Institutions et Structures suivantes :

- la Présidence de la République ;
- la Commission Electorale et Indépendante (CEI) ;
- le Ministère de l'Intérieur ;
- l'Office Nationale d'Identification (ONI) ;
- l'Institut National de la Statistique(INS) ;
- la SAGEM Sécurité ;
- les représentants de Partis et Forces politiques ;
- les Présidents des CLSI du District d'Abidjan.

L'atelier s'est articulé autour de l'ouverture de la cérémonie par le Président de la CNSI et des travaux en plénière.

Les thèmes suivants ont été développés :

1. Les dysfonctionnements liés à l'exécution du cahier des charges et à l'application du mode opératoire ;
2. La logistique des opérateurs techniques et leur déploiement sur le terrain ;
3. Les documents requis pour l'enrôlement des populations et la gestion des réclamations ;
4. Le traitement des données recueillies ;
5. La communication et la sensibilisation.

A l'issue des exposés, les synthèses suivantes ont été retenues.

- **Au titre des dysfonctionnements liés à l'exécution du cahier des charges et à l'application du mode opératoire**

Après avoir identifié les dysfonctionnements liés à l'exécution du cahier des charges et à l'application du mode opératoire, l'atelier a fait les recommandations suivantes :

- Le respect du mode opératoire par toutes les structures en charge de l'opération ;
- La mise en service effective de l'ensemble des sites de coordination ;
- Le démarrage sans délai du traitement des données recueillies pour éviter des pertes de données et des retards dans le traitement ;
- Le démarrage de l'enrôlement des ivoiriens vivants à l'étranger.

- **Au titre de la logistique des opérateurs techniques et leur déploiement sur le terrain**

L'atelier recommande :

- Le déploiement effectif sur les différents sites des équipes et de tout le matériel prévu;
- L'approvisionnement régulier en carburant des groupes électrogènes;
- Le paiement régulier des agents déployés sur le terrain afin d'éviter des blocages dans le processus.

- **Au titre des documents requis pour l'enrôlement des populations et la gestion des réclamations**

Se félicitant de la décision du Ministre de l'Intérieur de mettre à la disposition des populations les actes de naissances et les certificats de nationalité ayant servi à la confection des Cartes Nationales d'Identité vertes, l'atelier recommande :

- La délivrance d'actes de naissances exemptés de timbre et portant la mention « **en vue de l'identification** »;
- L'accessibilité de la CNSI aux documents collectés lors de l'enrôlement pour aider à la gestion des réclamations et des contentieux ;

- L'effectivité du redéploiement de l'administration en vue de rendre les centres d'Etat civil véritablement opérationnel pour produire avec célérité les documents nécessaires à l'enrôlement ;
- L'accélération de l'opération de reconstitution des registres de l'état-civil disparus ou détruits entièrement ou partiellement afin qu'elle retrouve sa place d'éléments de la pré-identification.

- **Au titre du traitement des données recueillies**

L'atelier recommande :

- De rendre opérationnels les différents sites (centres de coordination, site principal, site de backup et sites secondaires) afin de démarrer effectivement le traitement de données;
- De recruter et former le personnel prévu pour ces sites.

- **Au titre de la communication et la sensibilisation**

L'atelier recommande :

- L'implication du corps préfectoral et des élus locaux ;
- L'adaptation et la mise à jour des messages conformément à la circulaire du 21 Octobre 2008 ;
- La production des émissions spéciales de sensibilisation (magazine, sketches) TV et radio à diffuser le plus largement possible dans les différentes langues du pays ;
- Le renforcement de la communication de proximité ;
- La mise en service dans les meilleurs délais d'un centre d'appel logé à la CNSI ;
- La prise en compte financière du volet communication.

Fait à Abidjan, le 29 Janvier 2009

L'atelier.